

Informations de base	
<b>2008/0243(COD)</b>  COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision) Règlement	Procédure terminée
Protection internationale: critères et mécanismes de détermination de l'État membre responsable de l'examen d'une demande introduite par un ressortissant de pays tiers ou un apatride. Refonte  Abrogation Règlement (EC) No 343/2003 <a href="#">2001/0182(CNS)</a> Voir aussi <a href="#">2008/0242(COD)</a>	
<b>Subject</b>  7.10.06 Asile, réfugiés, personnes déplacées; Fonds «Asile, migration et intégration» (AMIF)	